

Communiqué de presse

Mercredi 12 novembre 2025

PLF 2026 : un coup porté aux radios locales et à l'économie de la musique.

L'Adami et la Spedidam expriment leur profonde inquiétude face aux réductions de crédits au Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) prévues dans le projet de loi de finances pour 2026. Ce dispositif verrait ses crédits chuter de 44,6 %, passant de 35,3 millions d'euros en 2025 à seulement 19,6 millions d'euros en 2026.

Une menace pour le pluralisme et la cohésion territoriale

Le FSER représente plus de 45% des ressources des radios locales (*chiffre Fédarock, 2021*). Une telle réduction mettrait en péril la pérennité des 770 radios associatives locales, qui représentent près de 2 400 emplois directs, dont 270 journalistes professionnels.

Ces médias de proximité jouent pourtant un rôle irremplaçable : animer la vie locale, donner la parole aux citoyens, lutter contre la désinformation et renforcer la cohésion sociale, notamment dans les zones rurales et les quartiers prioritaires.

Le premier maillon du dynamisme économique de la musique

Alors que les radios locales diffusent environ 75% de production française, et notamment un grand nombre d'artistes des territoires concernés, elles endossent un rôle capital pour le développement de carrière et la promotion du vivier artistique du pays.

Du même ordre que les scènes de musique actuelles, les radios locales représentent le premier point d'ancrage de toute la filière musicale.

Un coup porté qui s'ajoute à d'autres mauvaises nouvelles.

A la baisse des crédits du FSER, le PLF 2026 ajoute deux autres mesures de déstabilisation de la filière musicale.

Le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS) structure durablement l'économie du secteur et constitue le seul dispositif public spécifiquement dédié au soutien à l'emploi dans le secteur culturel. Pourtant, les crédits inscrits au PLF 2026 maintiennent ce dispositif mais en le sous-finançant : le budget prévu ne s'élève qu'à 35 millions d'euros, alors que les besoins réels se situent entre 50 et 60 millions.

Le Centre national de la musique verrait de son côté ses crédits fondre de 7 millions d'euros, grevant un grand nombre de soutiens transversaux dédiés à l'innovation, à l'égalité femmes-hommes ou au développement durable.

Un mauvais calcul

Nous rappelons que le financement public de la culture n'est pas une charge nette pour l'Etat puisque toutes les études, en France et en Europe, montrent un effet de levier largement positif pour l'économie des territoires.

Sous-couvert de vouloir réduire les dépenses de l'Etat, le PLF 2026, en ce qui concerne ses crédits culturels, n'aurait pour seule conséquence que de fragiliser un secteur qui contribue à l'emploi et à la richesse nationale, à l'attractivité des territoires, à notre vie culturelle et démocratique.

Contacts presse

Adami
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Spedidam
Delphine Pillon
delphine.pillon@spedidam.fr
06 09 21 24 52